



11 rue Paul Gauvin
86280 SAINT-BENOÎT
Tel : 05 49 51 68 40 / 06 74 23 78 71
E-mail : ancre@saintbenoit86.fr

ELEMENTS NECESSAIRES À L'INSCRIPTION D'UN JEUNE A L'A.N.C.R.E POUR L'ETE 2023 (du 10 juillet au 31 août)

- Le « **DOSSIER 2022-2023 ANCRE** » dûment complété comprenant : la Fiche d'inscription ainsi qu'une photo récente, la fiche sanitaire, les numéros de téléphone, les adresses mails, la profession des parents, le numéro d'adhérent CAF ainsi que le numéro de Sécurité Sociale.
- Une **copie du carnet de vaccinations**.
- Si **parents séparés**, un justificatif notifiant la **décision du juge** concernant la **garde de l'enfant**.
- Une copie de **l'attestation d'assurance responsabilité civile**.
- Les frais d'adhésion à l'A.N.C.R.E fixés à **15 €** par jeune inscrit.
Les paiements en espèces, chèques, chèques-vacances, virement sont acceptés.
IBAN pour virement : FR76 1940 6000 0367 1882 3536 816

Attention, merci de bien lire et remplir toutes les lignes des documents et fournir tous les éléments demandés car les dossiers incomplets ne seront pas traités, et par conséquent, le jeune ne pourra fréquenter l'accueil.

Claire POIRIER
Directrice de l'Ancre